



Achat voiture en 2009 et toujours pas de carte grise

Par **kuenzi**, le **27/01/2011** à **13:38**

Bonjour,
nous avons acheter notre voiture en octobre 2009 chez honda,
une voiture d occasion,
en juillet 2010 ils l' ont prise pour l enmener au mine ,
nous avons les papiers de vente mais toujours pas notre carte grise,
a force de les appeler, on a obtenue par lettre ecrite et signer une garantie d un an a la date
qu on recevra la carte grise, puis la revision offerte,
le probleme s est que sa a changer de proprietaire et quand on les a appeler ils nous on dit
que s est pas en accord avec eux
donc toujours pas de papier, la revision a notre charge et plus de garantis
si on se fait controler par les gendarmes qui paye l amande ?
est ce que la lettre ecrite est toujours valable?
est ce qu il faut aller a notre assurance pour faire les demarches pour rendre la voiture si on
peut la rendre?
nous etions obliger de changer notre voiture car on a 4 enfants
merci de votre reponse, car on sait pas quoi faire depuis 1 an et demi